

#Offre d'emploi

MÉDECIN CONSEILLER TECHNIQUE (ARDÈCHE) (F/H)

VOS ATTENTES : NOS BESOINS ?

Vous êtes un acteur essentiel de la mise en œuvre de la politique de santé publique.

Vous êtes médecin de l'éducation nationale-conseiller technique auprès de Monsieur l'Inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale.

En nous rejoignant, vous serez en interaction avec de multiples acteurs de l'académie, impliqués dans la promotion de la politique de santé publique.

Si vous souhaitez rejoindre une académie dynamique porteuse de ces valeurs, nous vous invitons à postuler !

LES MISSIONS CONFIÉES

Le médecin conseiller technique responsable départemental est placé auprès de l'Inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale.

Il est chargé de mettre en œuvre la politique de santé arrêtée par le ministre et les orientations définies par le recteur dans le cadre du projet académique. A cet effet, il définit et coordonne les différentes actions à caractère médical et sanitaire menées par les médecins de l'éducation nationale. Il organise les activités et participe à la planification des moyens propres du service de la santé scolaire.

Les missions et les fonctions des médecins de l'éducation nationale-conseillers techniques sont définies par la circulaire 2015 -118 du 10 novembre 2015 .

Un travail commun pour la santé des élèves s'effectue au sein de l'académie de Grenoble qui comporte quatre autres départements, l'Ardèche, la Drôme, l'Isère et la Savoie, en lien avec le médecin Conseiller Technique du Recteur sur la définition et la mise en œuvre des axes prioritaires de la politique de santé en faveur des élèves. L'Ardèche est un département de 327 000 habitants dont 49 000 élèves scolarisés dans le premier et second degré.

Missions principales :

- La coordination et l'encadrement technique des médecins et secrétaires présents sur les centres médico-scolaires du département. Il assure l'animation, la réalisation des entretiens professionnels, le suivi de carrière, la mobilisation des moyens, la formation initiale et continue, l'accompagnement des nouveaux personnels ;
- L'expertise technique auprès de l'IA-DASEN, des chefs d'établissements, IEN dans l'analyse de situations particulières (APADHE, IEF, dispositifs particuliers, demandes de dérogation, demandes d'aménagements d'examen, bonus médicaux...) et des situations collectives (cellule d'écoute et d'accompagnement, veille sanitaire...);
- Le développement des partenariats avec les services de l'Etat, les collectivités territoriales et les différents acteurs (ARS, Conseil Départemental, Services Hospitaliers, Conseil de l'Ordre des Médecins de l'Ardèche...);
- La formation auprès des différents personnels dans (enseignants, AESH...) et hors de l'Institution (ex : accueil des internes en médecine générale, services de soins..);
- La contribution à la conduite de différents projets de Promotion de la Santé avec un volet d'Education à la Santé : le suivi de l'accueil des étudiants de santé dans le cadre du Service Sanitaire, des actions de sensibilisation à la vaccination avec le Conseil Départemental, des actions de prévention sur le bien-être et la santé mentale...

STATUT, TEMPS DE TRAVAIL, REMUNERATION

- Prise de poste : dès que possible
- Rémunération selon la grille indiciaire
- Implantation géographique : Direction départementale des services de l'éducation nationale de l'Ardèche à Privas (07)

PROFIL ATTENDU

Diplômes et expériences :

- Peuvent faire acte de candidature : - les médecins de l'éducation nationale de 1ère classe comptant au moins huit années de services effectifs dans un corps, cadre d'emploi ou emploi de fonctionnaire de l'État, des collectivités territoriales et établissements publics qui en dépendent.
- Permis B

Compétences :

- Empathie, sens du relationnel ;
- Sens du service public ;
- Connaissances des spécificités de la fonction publique d'Etat.

Un métier au service des autres

#SANTÉ

#EDUCATION
NATIONALE

#PRÉVENTION

Découvrez
les métiers du
service public sur

**#choisir
le service
public.gouv.fr**

REJOIGNEZ-NOUS

Pour postuler, envoyer un mail avec CV et lettre de motivation à florence.borghese@ac-grenoble.fr et à Mr le DASEN de l'Ardèche. Merci de mettre ce.recrutement@ac-grenoble.fr en copie.

Pour plus de renseignements, contacter le Dr. Florence Borghese : florence.borghese@ac-grenoble.fr et le cabinet de la DSDEN 07